

Procès-verbal de la 23^e Assemblée générale du 24 mars 2017 à 19h.00 Centre de formation du Léman à Jongny

Présidence : M. Pierre-Alain Maïkoff
Présents : 23 membres dont 6 membres du Comité (liste ci-jointe)
Excusés : MM Flaction, Krieger, Ley, Reymond B., Vacheron.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et propos de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 18 mars 2016.
3. **Rapports**
 - 3.1 Comité
 - 3.2 Site internet – www.snpi.ch
 - 3.3 Régates
 - 3.4 Sortie bateaux – moteurs et voiliers
 - 3.5 Clubhouse
 - 3.6 Mutations
 - 3.7 Comptes 2016
 - 3.8 Vérificateurs des comptes
4. Approbation du rapport du Comité et des comptes 2016
Décharge du Comité
5. Approbation des activités, budget et cotisations 2017
 - 5.1 Activités 2017
 - 5.2 Budget et cotisations 2017
6. Election du Comité
 - 6.1 Démission
 - 6.2 Election – nouveau membre
Patrick Golaz
 - 6.3 Réélection (tous les 3 ans)
Fabienne Pittet – élue en 2014
Daniel Humbel – élu en 2014
7. Divers

1. Ouverture de la séance

Le Président ouvre la séance à 19h.00 en souhaitant la bienvenue aux membres présents.
Lecture de l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté ci-dessus.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 18 mars 2016

La lecture du PV n'étant pas demandée par l'Assemblée, le Président le soumet au vote. Le PV du 18 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

3. Rapports du Comité

3.1 – Comité

L'année 2016 a été marquée par quelques changements mais aussi par la perpétuité dans nos activités. Le clubhouse a été entièrement rénové ce qui le rend plus convivial et ainsi mieux exploité. Grâce à Marc Pulfer, notre webmaster, notre société dispose d'un nouveau site internet plus agréable à consulter.

Votre Comité s'est réuni 6 fois durant l'année.

Les activités proposées ont rencontré un vif succès : bonne participation aux différentes régates, idem pour les soirées à thème et la sortie bateaux au Bouveret.

Le souper de clôture a eu lieu au restaurant du Modern Times à St-Légier et a réuni une trentaine de personnes.

Suite au contact que nous avons eu avec le Président du port de la Pichette-ouest, quelques membres ont participé à nos différentes régates. Le 27 août, une manifestation sera organisée pour les 40 ans du port de la Pichette-Ouest et une invitation nous sera envoyée.

Le Président remercie tous les participants aux diverses manifestations ainsi que les membres du Comité pour leur disponibilité.

3.2 – Site internet

Marc Pulfer, webmaster, informe que le site a été complètement renouvelé et est plus dynamique. Etant aussi plus flexible, il sera aussi plus économe.

Il est également compatible avec les portables et les tablettes.

M. Christian Bugnard lui adresse toutes ses félicitations.

M. Maïkoff remercie Marc pour cet excellent travail.

3.3 – Régates

Jean-Philippe Jobé, responsable des régates, informe que 4 régates ont été organisées avec la participation de 10 bateaux par régata. 15 bateaux ont participé à l'une ou l'autre des régates. La participation a été un peu plus faible que l'an passé. Merci donc de motiver les amis et les connaissances.

Les autorisations pour les régates 2017 ont été accordées.

Jean-Philippe Jobé remercie chaleureusement les différents membres qui l'ont aidé à la mise en place des bouées.

3.4 – Sortie voiliers et bateaux moteur

Sébastien Auger, vice-président, précise que la sortie a eu lieu le weekend du 26 et 27 août 2016 avec pour destination le port du Bouveret.

Le temps fut mixte à l'aller et bien venté pour le retour.

L'apéro a été servi au port entre deux averses puis repas au restaurant Le Phare où nous avons pu déguster une fondue de brochet.

18 personnes étaient présentes.

M. Maïkoff remercie Sébastien pour la bonne organisation de cette sortie.

3.5 – Clubhouse

Pierre-Alain Maïkoff souligne que, depuis sa rénovation, le clubhouse a été réservé plus de 20 fois durant la saison. Le nouveau règlement mis en vigueur en 2016 est bien respecté.

Les consommations sont identiques à celles de 2015.

M. Maïkoff est toujours à la recherche d'un membre pour reprendre la gestion du clubhouse.

3.6 – Mutations

Fabienne Pittet, secrétaire, mentionne qu'il y a eu durant cette année

5 admissions – 5 démissions – 8 exclusions.

Les 8 exclusions concernent de membres qui n'ont pas payé leur cotisation 2016 et ceci malgré l'envoi de la facture puis d'un rappel. Un courrier leur sera adressé pour leur signifier l'exclusion. Ils pourront toutefois rester membre s'ils paient leur dû.

Total des membres actifs : 142

Total des membres passifs : 5

3.7 – Comptes 2016

Les comptes d'exploitation pour 2016 présentent un bénéfice de CHF 3'633,78 (CHF 1'119,52 en 2015) et le capital au 31 décembre 2016 s'élève à CHF 80'589,77.

L'augmentation du bénéfice 2016 est principalement dû à des entrées diverses :

- soirée raclette et paëlla avec un bénéfice net de CHF 418,10.
- augmentation de 2% de la marge du clubhouse malgré la baisse de revenu constaté.
- diminution des amortissements de CHF 1'054,95
- augmentation des cotisations de CHF 300.-

Les travaux du clubhouse sont terminés. L'investissement final a été de CHF 24'090.- par rapport au budget de CHF 21'000.- et ceci principalement dû à l'aménagement intérieur (meubles). Ces nouvelles installations seront amorties sur 15 ans. Cette durée de vie de 15 ans a été jugée réaliste par le Comité ainsi que par les réviseurs.

3.8 – Vérificateurs des comptes – MM Détraz et Golaz

M. Détraz nous en donne la lecture. Selon le rapport de révision, le deux réviseurs ont vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Ils confirment :

- que les comptes annuels ont été établis conformément aux justificatifs qui leur ont été présentés.
- que le compte d'exploitation du 1.1. au 31.12.2016 présente un bénéfice de CHF 3'633,78 et que le bilan au 31.12.2016 présente un capital de CHF 80'589,77.
- que les comptes annuels arrêtés au 31.12.2016 donnent une image fidèle de la situation financière de la SNPI.

Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes annuels 2016.

Le président remercie le caissier et les vérificateurs de comptes pour leur travail.

4. Approbation du rapport du Comité et des comptes 2016

Les rapports des différents responsables du Comité ainsi que les comptes 2016 sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Ce vote donne donc décharge au Comité.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

5. Approbation des activités, budget et cotisations 2017

5.1 Activités 2017

Le calendrier des manifestations 2017 a été envoyé à tous les membres avec la convocation à l'assemblée générale. Aucune demande de changement.

M. Bigler propose le port du Vieux-Rhône pour la sortie des bateaux.

5.2 Budget et cotisations 2017

Le budget a été distribué aux membres présents au début de la présente assemblée.

M. Humbel précise qu'un montant de CHF 1'500.- est destiné aux petites dépenses et qu'en décembre 2017, le capital de la société est budgété à CHF 67'182,84.

Pour 2017, on peut espérer un meilleur bénéfice du clubhouse.

La consommation de vin a un peu baissé tandis que la vente des minérales a augmenté. Merci de ne pas oublier de payer les consommations. D'autre part, une bonne participation aux manifestations engendre de nouvelles liquidités.

M. Maïkoff remercie M. Humbel.

M. Maïkoff précise qu'il y a peu de coulage, la confiance est là donc il n'est pas nécessaire de faire plus de contrôle. Dès 2016 un droit de bouchon de CHF 3.- a été introduit dans notre nouveau règlement. Si nécessaire, il étoffera un peu plus le choix des vins. Le but des ventes de boissons est de faire un petit bénéfice afin de couvrir les frais de fonctionnement.

Les cotisations restent inchangées pour 2017 soit CHF 50.- pour les membres actifs, CHF 25.- pour les membres passifs et CHF 100.- pour la cotisation d'entrée.

Soumis au vote, les membres présents approuvent à l'unanimité ces diverses propositions.

6. Election du Comité

6.1 Election

M. Patrick Golaz est d'accord de rejoindre le Comité. Il est élu par acclamation. Toutefois, il sera absent durant cet été mais sera opérationnel depuis septembre.

6.2 Réélections

Mme Fabienne Pittet et M. Daniel Humbel élus en 2014, sont réélus pour 3 ans par acclamation.

6.3 Vérificateurs de comptes

Suite à l'élection de M. Golaz au sein du Comité, il ne peut donc plus être vérificateur de comptes.

M. Alain Hugli se propose pour le remplacer et il est élu par acclamation.

Vérificateurs pour 2017 : M. Pierre-Louis Détraz, M. Alain Hugli et M. Philippe Deval en tant que suppléant.

7. Divers

M. Hans Bigler estime que, pour le prix de fin d'année, un bon établi dans un chantier naval serait plus utile qu'un bon établi dans un commerce d'articles nautiques. Il propose que le Comité refasse une demande à MM Casanova et Barral.

M. Maïkoff précise que, aussi bien M. Casanova que M. Barral n'avaient plus envie de ce mode de faire et c'est bien dommage. Le Comité va toutefois se pencher sur cette question.

M. Golaz met à disposition un certain nombre de catalogues USHIP.

M. Détraz organise cet été une croisière en Grèce. Il a loué un Océanis de 50 pieds pour un mois sur lequel il sera skipper. Il lui reste 1 ou 2 places pour la première quinzaine de juin pour le prix de CHF 450.-par semaine et par personne en cabine double. Il s'agit d'une croisière vacances reliant Athènes à Paros. Merci de s'adresser à lui en cas d'intérêt.

La parole n'étant plus demandée, M. Maïkoff remercie les membres présents pour leur participation et convie chacun à l'apéritif offert par la SNPI ainsi qu'au repas pour les membres inscrits.

La séance est levée à 20h00

Le Président de la SNPI

La secrétaire

Pierre-Alain Maïkoff

Fabienne Pittet

Annexe : liste de présences

Pour rappel

Composition du comité au 24 mars 2017 (la durée du mandat est de 3 ans selon les statuts art. 14)

Président	M. Pierre-Alain Maïkoff	élu en 2015
Vice-Président	M. Sébastien Auger	élu en 2015
Secrétaire	Mme Fabienne Pittet	réélue en 2017
Caissier	M. Daniel Humbel	réélu en 2017
Responsable régates	M. Jean-Philippe Jobé	réélu en 2016
Responsable clubhouse	M. Pierre-Alain Maïkoff	élu en 2015
Webmaster	M. Marc Pulfer	réélu en 2015